

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HERVE
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Servane GESRET
M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Date de la convocation et d'affichage : 17 mai 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0057

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

-PERSONNEL :

- **RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT AIDE** (entretien de bâtiments, propreté urbaine et référent des locations de salles)

Cap emploi, (organisme d'insertion de personnes en reconversion professionnelle) nous a confirmé qu'il est possible de renouveler le contrat d'un agent pour un an, à compter du 19 juin 2024 à temps complet. Il a la charge de la propreté urbaine et référent des locations de salles.

Pour ce contrat, l'Etat versera une aide à hauteur de 50 % sur 30h rémunérées par semaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler le contrat de l'agent concerné, pour 1 an à temps complet à compter du 19 juin 2024, rémunéré à 120 % du SMIC.

Le secrétaire de séance, M. Alexis POIDEVIN

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

